



*Extrait de la maîtrise présentée par Monsieur Jean Dupré sous le titre
« St Sulpice de Lézat (1254) – Libre Lèze (1794) – St Sulpice sur Lèze (1904)*

La gendarmerie

L'adjoint au maire délégué par le Maire a assuré à ST.SULPICE sur LEZE les pouvoirs de police. La date exacte d'implantation de la gendarmerie n'a pu être décelée. ST.SULPICE dépendait sur ce point de la brigade d'AUTERIVE.

En décembre 1847, la présence d'une gendarmerie établie à titre provisoire est attestée par une affaire de mœurs et un mariage.

Il existait 4 gendarmes et un chef. La brigade était à cheval. Entre 1847-1857 il a pu y avoir suspension de la brigade car AUTERIVE assurait la surveillance des marchés.

Pour 1857 la présence est à nouveau attestée par un mariage.

1872 voit la brigade implantée définitivement par décision ministérielle en date du 3 août. La brigade habitait la maison dite d'Alphonse de POITIERS.

Le procès-verbal d'installation précise à cette date (brigade à pied). Toutefois, il est probable que les gendarmes au nombre de 4, plus 1 brigadier étaient à cheval. Le 1^{er} juillet 1896 la brigade se réinstalle dans un immeuble où elle restera jusqu'après la guerre de 1945.

La brigade actuelle de ST.SULPICE ne possède qu'un seul registre d'écrou commencé le 15 mai 1874. De 1874 à 1914 de nombreux délits : surtout des vols, vagabondages, mendicité et contrebande d'allumettes en particulier dans les années 1894 à 1896.

